

LE COMBAT SYNDICALISTE

CNT MENSUEL DE LA
Confédération Nationale du Travail



AVRIL 2021/N°461

2€

L'ÉCOLE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

EN TOUS GENRES



SOMMAIRE

LUTTE SYNDICALE

- **L'archéologie plus bas que terre.** L'intégrité scientifique en archéologie à l'épreuve du libéralisme. **P12&13**

ÉDUCATION

- **À l'école, apprendre le verbe transitif.** De l'importance de protéger les élèves transgenres. **P 6 à 8**
- **Le SNU c'est non, toujours non.** Le gouvernement relance l'embrigadement des adolescent-es. **P 9**

ICI ET MAINTENANT

- **Ça craque dans les crèches.** Les professionnelles de la petite enfance exposées, épuisées, méprisées... **P2**
- **Deux pays qui se tiennent pas-sages.** Con i nostri corpi sulle frontiere (avec nos corps sur la frontière) **P3**
- **À quoi ça serre ?** Tropicalia : le capitalisme vert à l'assaut de la Côte d'Opale dans le Pas-de-Calais. **P4&5**
- **L'horreur collapsologique.** Les petits penseurs de l'effondrement, petits soldats de la loi du plus fort. **P10&11&5**

INTERNATIONAL P 14 à 16

- Espagne et Pologne.

CULTURE P 17 à 23

- **La société de vigilance. Autosurveillance, délation et haines sécuritaires,** Vanessa Codaccioni,
- **Payer la Terre,** Joe Sacco
- **Afropea. Utopie post-occidentale et post raciste,** Léonora Miano.
- **Kronstadt : la Commune contre les communistes.** 2021, c'est aussi le centenaire de la Commune de Kronstadt en mars 1921.



Ça craque dans les crèches

Les professionnelles de la petite enfance exposées, épuisées, méprisées...

Depuis le début de la pandémie de covid les établissements de la petite enfance sont une fois de plus les laissés-pour-compte ! Depuis un an, les médias et les pouvoirs publics parlent des écoles, des collèges, des lycées, oubliant systématiquement les crèches. Pourquoi ce mépris, ce silence, alors qu'il a été établi que les enfants étaient des vecteurs du virus* ?

Stop à l'hypocrisie. Oui, le virus se transmet dans les crèches, qui ne sont pas ouvertes pour le bien des enfants mais pour celui du Capital. Dans la grande majorité des crèches et halte-garderies, des femmes œuvrent pour l'intérêt général, travaillant déjà en temps normal dans des conditions difficiles. Aujourd'hui, les nouvelles normes d'hygiène et de sécurité à appliquer font de l'accueil du jeune enfant un casse-tête au quotidien.

■ Gestes ba-quoi ?

Comment conjuguer sereinement un accueil de qualité des jeunes enfants avec un manque criant de moyens, exacerbé par la crise actuelle ? Quel accueil serein quand on sait pertinemment qu'ils et elles peuvent être vecteurs du virus, et que les gestes barrières sont impossibles à respecter avec cette tranche d'âge, si on veut assurer leur sécurité affective ?

Comment faire entendre aux familles que ça n'amuse pas les professionnelles de leur annoncer qu'elles ne peuvent pas accueillir leurs enfants malades ? Car derrière cette im-

possibilité d'accueil il y a l'intérêt des autres enfants (ne pas transmettre un potentiel virus, surtout actuellement) et celui des professionnelles qui les accueillent tous les jours, souvent après de nombreuses heures de transport. Majoritairement des femmes, nous avons nous-mêmes des vies de famille, et toute l'intendance qui va avec. Certaines cohabitent avec des personnes vulnérables. Nous sommes épuisées et fortement exposées, dans l'indifférence des hiérarchies et des pouvoirs publics.

■ On ne s'amuse pas, on travaille

Derrière les prénoms qui accueillent les enfants tous les matins il n'y a pas que des bras pour les porter et les accueillir, il y a des heures de réflexion et d'échange d'une équipe pour assurer la sécurité affective des tous petits ! Nous n'en pouvons plus d'entendre « Amusez-vous bien avec les enfants » ! Nous ne sommes plus à l'époque du gardiennage d'enfant. Nous faisons des vrais métiers ! Nous ne jouons pas à la poupée. Nous sommes des travailleuses. Et quand les conditions de travail ne sont plus tenables, nous ne pouvons plus accueillir les enfants...

Alors, si derrière le silence des médias et des pouvoirs publics se cache la volonté politique de continuer à faire tourner l'économie, il ne faudrait pas nier non plus que la perspective de garder son enfant H24 n'enchantent certains parents. Pourtant tout ce beau monde va devoir ouvrir les yeux ! Car les professionnelles n'en peuvent plus ! À l'heure de la cause

des femmes, pourquoi aussi peu de compassion et de solidarité ? Peut être simplement un certain mépris de classe !

Pour le bien des enfants et des travailleuses, il faut embaucher massivement du personnel, et augmenter le nombre de jours enfant-malade.

Tant que le taux d'incidence est critique, fermer des établissements d'accueil de la petite enfance et octroyer des congés payés pour les parents dans le public et le privé. ●

CNT Petite enfance en lutte, 8 mars 2021.

* Selon l'enquête Comcor (Institut Pasteur- Santé publique France-Cnam) rendue publique en décembre, le risque d'être infecté est 30% plus élevé pour les enfants scolarisés en maternelle, au collège ou au lycée, et 40 % supérieur en crèche.

Directrice de la publication

Marie-Pierre Aiello

N° de CPPAP : 0623 S 0651

Rédaction

combat-syndicaliste@cnt-f.org

CS c/o CNT Stics 13

c/o 1 000 Bâbords

61, rue Consolat 13001 Marseille

Administration

cs-administration@cnt-f.org

C/O CNT 18 Avenue de Sierre

07200 Aubenas

Abonnements

cs-administration@cnt-f.org

C/O CNT 18 Avenue de Sierre

07200 Aubenas

Impression sur papier certifié

PEFC

Imprimerie Étoile

Za Sainte Anne 61190 Tourouvre

Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué.es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou-tes !



Deux pays qui se tiennent passages

Con i nostri corpi sulle frontiere (avec nos corps sur la frontière)

Samedi 6 mars 2021 à Montgenèvre (Hautes-Alpes), à l'appel de plusieurs associations dont « Tous migrants », la solidarité n'a pas de frontière.

Sur ce fil ténu et imaginaire qu'est la frontière italo-française, entre haies de Bleus en armes et bourrasques de neige, quelque 400 militant-es français-es et italien-nes ont crié leur dégoût et leur rage devant les locaux de la PAF, petit chalet en bois de la Police des Frontières.

On s'étonne, au passage, du retour au sein de l'Europe du concept de « frontière » supposé dissous par les accords de Schengen.

Col et station de ski (de montagne l'été), Montgenèvre est très fréquentée même sans remontées mécaniques, fermées par le covid. Mais dans le coin, il ne fait pas bon avoir la peau un peu foncée ni des fringues qui ne viennent pas de Décathlon, en marchant à pied sur les chemins. Deux mondes se côtoient sans se voir : les skieur-ses de fond glissent tranquillement sur les pistes, indifférent-es à l'autre réalité, celle des exilé-es, « marcheur-ses » forcé-es et gelé-es des cols alpins.

■ Un pays qui ne respecte pas la loi

Cinq morts ces années sur la frontière, des blessé-es et même un amputé. Venu-es d'Afrique, du Maghreb, du Moyen-Orient, dans l'espoir de trouver un petit coin de terre où se poser, des hommes et des femmes passent ou tentent de passer la frontière à pied par la montagne. Traqué-es, poursuivi-es pour



être ramené-es en Italie par la PAF, ils et elles prennent de plus en plus de risques, marchent la nuit, par les cols les plus hauts, parfois en tenue légère, sandales, tongs.

Nuit et jour, des maraudeur-ses sillonnent les montagnes pour secourir ces marcheur-ses. Et bien souvent se retrouvent eux aussi embarqué-es, accusé-es d'aide au passage illégal. Et parfois condamné-es*.

■ Un pont d'humanité sur le pointillé

Ce samedi, nous avons rendez-vous avec des militant-es italien-nes, qui viennent du village de Claviere un peu plus bas de l'autre côté du pointillé. Objectif : bâtir « un pont d'humanité ». C'est une manif conjointe avec plusieurs points frontaliers d'Italie, par où tentent de passer les exilé-es, entre les barbelés de l'Europe. Un rendez-vous téléphonique relie les activistes de chaque passage.

Les force de l'ordre sont en nombre mais ils ont aussi froid que nous. Il neige, il vente, on touche du doigt l'enfer des « marcheur-ses ».

En attendant l'arrivée du groupe italien, une fanfare égaie

l'atmosphère. À quelques mètres du drapeau tricolore, elle joue « *Yah Raya* » (« Oh l'exilé, Oh l'émigrant ») de Dahmane Elharrachi, que reprit si bien Rachid Taha. Émotion. Et « *Bella ciao* » accueille le cortège italien dont la banderole de tête « *Le donne contro le frontiere* » (Les femmes contre les frontières) brave la brume.

Sur les énormes tas de neige qui bordent la route sont déposés des couvertures, des tongs, de grands tissus, vides.

Au micro, les différentes assos organisatrices de la manif et deux élu-es (une députée et un représentant du conseil régional PACA) exigent la démilitarisation de la frontière franco-italienne, l'arrêt immédiat des traques et refoulements illégaux, mettant en danger la vie des exilé-es, comme des intimidations et sanctions judiciaires envers les solidaires qui mettent à l'abri des exilé-es égaré-es en montagne.

Les Italiennes insistent sur la violence particulière des forces répressives françaises. Et tou-tes ensemble dénoncent la présence, sur la frontière, de la force « Sentinelle » dont le rôle est la surveillance des « *terroristes* », terrible résumé du racisme d'État.

La manif se dissout à quatre heures. On n'a toujours pas vu le soleil. Les flics ont blanchi sous la neige, mais « *You cant' evict solidarity* » (Vous ne pourrez pas expulser la solidarité) proclame la banderole des No borders d'Oulx (Val de Suza en Italie). ●

Mpl, Stics 13

* Prochains procès de maraudeur-ses le 22 avril à Gap et le 27 mai à Grenoble.

À quoi ça serre ?

Tropicalia : le capitalisme vert à l'assaut de la Côte d'Opale dans le Pas-de-Calais.

Un environnement tropical chauffé à 28° toute l'année avec animaux d'élevage et plantes poussées en pépinière, sous une infrastructure de 20 000 m² étalée sur 10 ha de terrain, avec un dôme transparent de 60 m de haut... À Rang-du-Fliers, près de Berck-sur-Mer dans le Pas-de-Calais (62), deux promoteurs rêvent de construire Tropicalia, la plus grande serre du monde. « Une porte ouverte vers la compréhension et le respect d'un écosystème fragile » où les visiteurs entreraient « dans un monde animal et végétal en parfait équilibre, pour le plaisir des sens ». L'infrastructure serait en autonomie énergétique, « l'intégralité de la chaleur produite par l'effet de serre sera recyclée et stockée », et l'énergie excédentaire permettrait d'alimenter un réseau de chaleur urbain proche, dont un hôpital.

■ La 3e révolution industrielle en marche

Le grand projet imposé et inutile Tropicalia s'est choisi un joli logo de colibri, clin d'œil à l'écologie inoffensive de Pierre Rahbi et Cyril Dion. Comme la construction d'une autoroute, d'un stade, d'un aéroport, d'une ligne LGV ou d'un barrage, ce projet aura pourtant des impacts désastreux pour l'environnement. En plus d'artificialiser des terres agricoles, la construction fragiliserait la zone Natura 2000 et la zone d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF) à proximité du site. Les promoteurs prennent le risque d'introduire des espèces animales et végétales étrangères, qui pourraient envahir la faune et la flore locale. Et les infrastructures routières nécessaires pour acheminer les 500 000 visiteurs attendus par an vont accroître la bétonisation du secteur et créer de multiples pollutions.

■ Le fantasme de la croissance

Le projet a trouvé bon accueil auprès de la région des Hauts-de-France, qui veut « devenir championne de la



Troisième révolution industrielle (TRI), comme elle l'a été de la première, celle du charbon et de la machine à vapeur ». Le concept de TRI vient de l'essai du prospectiviste américain Jérémy Rifkin, *La Troisième révolution industrielle*, qui explique qu'il faut changer le modèle économique face à l'urgence climatique. En 2013, l'ancien conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, présidé par Daniel Percheron (PS), et la Chambre de commerce et d'industrie de la région ont déroulé le tapis rouge à Rifkin, lui commandant pour 350 000 € une étude sur cette thématique. Objectif : convertir le patronat aux thèses pseudo-écologiques, et stimuler l'innovation technologique pour nous sauver de la crise écologique. Le capitalisme repeint en vert. Après les désastres du charbon, place aux technologies vertes ! Le tout avec l'approbation des élus d'EELV, dont Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle et élu régional chargé

de la TRI.

■ Un soutien important de la région

Dix ans plus tard, le bilan du programme est contestable, mais l'actuel président des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, voit dans la TRI le moyen de créer des emplois en période de crise, poussant la CCI à redoubler d'efforts. Tout est bon pour

CNT
CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

Bureau confédéral
6, rue d'Arnal
30900 Nîmes

www.cnt-f.org - Mèl : cnt@cnt-f.org
COMBAT SYNDICALISTE
c/o CNT Stics 13 c/o 1 000 Bâbords
61, rue Consolat 13001 Marseille
Administration
cs-administration@cnt-f.org



LA CONVENTION COLLECTIVE DES FLAMBOYANTS GRIMPANTS N'A JAMAIS ÉTÉ RATIFIÉE

obtenir la croissance (verte) du PIB, du projet de décarbonation d'Arcelor Mittal, plus gros pollueur de la région, au projet Tropicalia, qui a obtenu la labellisation Rev3, alias « Mission Rev3 ». La révolution et le rêve, au cube.

Le soutien de la région des Hauts-de-France est aussi financier. La réalisation de Tropicalia est estimée à 73 M€, projet privé financé aux deux tiers par l'emprunt. Il bénéficie d'un prêt de 2 M€ de la région des Hauts-de-France, et une subvention de 400 000 € de la Communauté d'agglomération des Deux Baies en Montreuillois. Les promoteurs ont postulé à une aide de 10 M€ de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et du fonds européen Feder. Le tout pour la création de... 50 emplois directs.

■ La résistance s'organise

Après une consultation publique dématérialisée en 2018, le projet a reçu un avis favorable du commissaire-enquêteur, qui a souligné l'absence d'opposition à la construction de Tropicalia. Dans la foulée, les promoteurs obtiennent le permis de construire. Tout semble se dérouler comme prévu pour eux. Mais un petit groupe de militant-es veille au grain, et en décembre 2019, le Groupement de défense de l'environnement de l'arrondissement de Montreuil et du Pas-de-Calais (GDEAM62) dépose un recours gracieux auprès des maires des communes de Rang-du-Fliers et de Verton pour obtenir le retrait du permis de construire. Tropicalia ayant le soutien de nombreux élus, le recours est rejeté. Le GDEAM62 dépose en mars 2020 un recours (non suspensif) au tribunal administratif de Lille, soutenu par plus de 40 assos locales et nationales, comme Notre affaire à tous, Greenpeace, Attac, la Confédération paysanne, les Amis de la Terre, et France Nature Environne-

ment, réunis dans le collectif « Non à Tropicalia ». Jugeant insuffisante la consultation en ligne, l'asso réclame une vraie enquête publique ainsi et

plan national la lutte engagée contre ce projet écocide.

On a pu compter la présence dans ce premier rassemblement de par-



un débat public, car le projet estimé à 9,3 ha s'étale en fait sur plus de dix.

■ Premier Zadvertissement

Certain-es militant-es souhaitent durcir la lutte. Extinction Rebellion a occupé les lieux de construction du projet Tropicalia en juin 2020 et déployé une banderole demandant la création d'une Zad. Si entre-temps le covid-19 a mis un coup d'arrêt au projet, les promoteurs espèrent commencer les travaux en janvier 2021. Mais la contestation a pris une autre dimension lors du premier rassemblement du collectif « Non à Tropicalia » le 20 décembre dernier, qui a réuni plus de 150 personnes, médiatisant au

tis politiques, comme la France insoumise, le NPA, Générations ou ... EELV, qui a pourtant soutenu activement la promotion de la TRI dans les Hauts-de-France, et s'oppose aujourd'hui à un de ces projets phares. Les élections régionales approchent : la tête de liste des Verts Karima Delli a bien compris que sa participation à la lutte contre Tropicalia pouvait lui servir de tremplin pour la présidence des Hauts-de-France.

La bataille contre ce projet ne fait que commencer. Les luttes victorieuses passées contre les GPI à Notre-Dame-des-Landes, Roybon ou Gonesse, vont inspirer et encourager les militant-es engagé-es contre Tropicalia. ●

Guillaume STT59-62

À l'école, apprendre le verbe transitif

De l'importance de protéger les élèves transgenres.

Le 16 décembre 2020, à Lille, une lycéenne transgenre de 17 ans s'est suicidée, après avoir été renvoyée de son lycée pour avoir porté une jupe.

Les personnes transgenres peuvent subir des pressions et du harcèlement au domicile familial qui donnent lieu à des ruptures, voire des expulsions. Ce qui engendre des traumatismes qui peuvent avoir de grosses répercussions sur la santé mentale mais surtout qui mettent la personne en situation de grande précarité (économique et sociale).

Les violences subies par les élèves transgenres sont très élevées : 52% rapportent subir des violences verbales et symboliques, mais ces violences sont souvent regardées par le prisme du harcèlement entre élèves. Ce harcèlement qui est un délit encadré par la loi mais qui masque la singularité des cas de harcèlements, souvent le produit de discriminations systémiques à l'œuvre dans notre société.

Or, il serait utile de s'intéresser aux autres formes de discriminations : administratives, professorales, ou familiales.

Dans notre conception, et d'ailleurs c'est légalement institué, le rôle de l'école est d'épauler les élèves face aux pressions ou ruptures familiales, non de les aggraver.

Pour soutenir celles et ceux qui font face à ces situations, il faut, entre autres, respecter l'identité de genre de

l'élève, d'utiliser les pronoms correspondants et le prénom d'usage choisi par l'élève.

■ Il, elle, iel ?

Lors de la transition, on peut choisir un pronom et/ou un prénom qui correspond à son genre. Pour les faire changer légalement dans l'état civil, le parcours est long, l'administratif compliqué, et les tribunaux plus ou moins amicaux selon les années, les régions.

égard de l'élève, de son identité. Ça peut faire passer pour acceptable le refus de son identité auprès des autres élèves et personnels. Ça risque de révéler sa transidentité sans que l'élève l'ait choisi. Surtout, c'est illégal, parce qu'en effet il est interdit de « *outer* » une personne LGBT (comme précisé par les camarades dans le Combat syndicaliste de décembre 2020).

Or, selon le Défenseur des droits, « *seul-es 13 % des jeunes transgenres ont réussi à faire respecter leur identité choisie par leur établissement* ». Plusieurs cas de violences institutionnelles ont été remontés dans des lycées d'Île-de-France, où la direction refuse les prénoms et pronoms d'usage des élèves transgenres. Ainsi un-e élève demandant à ce qu'on utilise un prénom différent pour le/la désigner peut se voir refuser sa demande par l'administration. Les raisons ? Officiellement, des problèmes

de logiciel qui seraient inchangeables ou la responsabilité de la décision allant aux parents. Peur d'un conflit avec la famille, simple ignorance ou plus grave, transphobie.

Sachant que les profs et l'administration acceptent souvent quand la demande ne concerne pas les élèves transgenres, par exemple pour un élève ayant un prénom d'usage couramment utilisé par sa famille, ces refus sont à la fois hypocrites et réactionnaires.

Il est important de distinguer le fait que les élèves à cet âge n'ayant pas changé d'état civil, les prénoms ne



Certaines personnes ne le tentent pas tout de suite, et surtout pas si jeunes. Au quotidien, la démarche s'effectue généralement auprès de celles et ceux qu'on fréquente le plus, à l'école pour une majorité d'adolescent-es, le cadre de l'école étant celui de la vie sociale et de la confrontation à l'autre.

Respecter les pronoms et prénoms d'usage, et donc pas ceux de l'état civil, permet de les protéger. Si un-e élève décide de se présenter en classe en tant que « *elle* », « *Janine* » ou « *Tobias* », refuser de l'appeler ainsi le ou la met en danger.

C'est d'abord une violence à son

peuvent être changés lors des exams ou sur les convocs officielles. Par contre, pour les listes internes d'appel, registres de cantine et autres documents internes, aucune contre-indication à utiliser un prénom d'usage différent du prénom d'état civil. Et un logiciel qui ne permet pas de modifications, ça n'existe pas.

■ Personnels non formés

Pour la prévention des discriminations, des associations LGBT, agréées par l'Éducation nationale font entre autres des interventions en classe avec les élèves. C'est un premier pas, mais ces assos ne sont pas toujours bien formées sur les questions de transidentité, certaines étant plus axées sur l'homophobie. Et ces interventions sont aussi un moyen de nier et de reporter le problème sur les élèves. Bien que les élèves transgenres soient plus victimes de harcèlement et de violence que les autres, cela fait porter la responsabilité des discriminations uniquement sur les élèves, et non sur l'institution. Or, pour les personnels, aucune intervention, aucune formation, aucune règle. C'est aux chef-fes d'établissement de décider quelles mesures mettre en place pour l'accueil des élèves transgenres. En gros, débrouillez-vous, et si les chef-fes décident que les élèves transgenres n'ont pas le droit d'exister dans leurs écoles, c'est comme ça et pas autrement.

Soyons moins bête. L'importance de l'école dans le développement des personnes est essentiel. De nombreuses personnes transgenres quittent l'école tôt et sont plus sujettes à la précarité due à cette rupture scolaire, des ruptures familiales et des difficultés à trouver et garder un emploi. 45 % des femmes transgenres et 36 % des hommes transgenres ont envisagé de quitter l'école du fait de leur identité de genre et 9 élèves LGBT sur 10 estiment que leurs besoins en tant que personnes LGBT ne sont jamais abordés par les politiques éducatives (voir étude de l'Unesco).

Il semble important de former tout-es les prof-fes, personnels administratifs, sociaux et médicaux à l'accueil et l'inclusion des élèves transgenre. Même bien intentionné-e, il faut apprendre à utiliser les bons mots et ne pas pousser à la médicalisation et la psychiatrisation comme le font certain-es.

Il a ainsi été vu dans des lycées d'Île-de-France que des professionnel-les soignant-es de l'Éducation nationale (infirmier-es, médecins scolaires) soient en relation avec la So-fect, « *société d'étude* » regroupant médecins et professionnel-les de santé, accompagnant les personnes transgenres souhaitant transitionner. Cet organisme a été critiqué à de maintes reprises par des militant-es transgenres se plaignant de mauvais traitements et de mainmise sur les parcours de transition. Il est inquiétant que les élèves, jeunes et peu accompagné-es par la communauté dans leur transition se retrouvent face à une voix unique, très médicalisante et normative, qui ne leur laisse que trop peu de liberté dans des choix de vies importants.

Des personnels ont aussi le réflexe de pousser les élèves transgenre vers des suivis psychiatriques, qui, s'ils sont nécessaires lorsqu'une personne exprime un mal-être, ne doit pas être immédiatement associée avec la transidentité qui n'est plus, depuis 2019, considérée par l'OMS comme un trouble mental. Sans formation ni

informations, il est alors difficile voire impossible de savoir comment bien accompagner les élèves.

■ Lois inexistantes

Dans l'enseignement supérieur, la loi protège les étudiant-es. Des mesures ont été prises dans les facultés



Journée contre la transphobie en Touraine.

pour faire respecter les prénoms et pronoms choisis des étudiant-es. Les logiciels acceptent de changer le prénom (comme quoi c'est possible). Eric, prof dans un lycée parisien, a fait la requête à l'administration de changer le prénom d'un de ses élèves transgenre suite à sa demande. L'élève ne souhaitant pas que sa transition soit connue de l'établissement, iel a refusé que l'administration sache que sa requête faisait suite à sa transition. L'administration a tout de même refusé le changement, motif : « impossible de changer le prénom dans le logiciel ». Vaille que vaille, les autres élèves et les prof-fes utilisent oralement le prénom d'usage de l'élève.

Donc pour les élèves des lycées, collèges ou écoles primaires, contrairement aux étudiant-es, pas de règle, pas de loi. On imagine sans doute que les jeunes transgenres n'existent pas ? Ou qu'il ne peuvent commencer leur

transition sans accord de leurs parents ? Une recommandation de juin 2020 du Défenseur des droits stipule pourtant de « respecter l'identité de genre des élèves et de favoriser leur inclusion. Cela doit passer par l'utilisation du prénom et pronom choisi par l'élève, le choix de l'habillement ». Quel gauchiste, ce Jacques Toubon !

Il serait temps que l'école s'empare de ces questions et cesse de discriminer des élèves au prétexte qu'ils ne correspondent pas aux normes de genre encore dictées par la société hétéropatriarcale. Ces discriminations poussent encore trop de générations de jeunes transgenres au suicide (taux de suicides 13 fois supérieurs chez les personnes LGBT que chez les autres). De les contraindre à quitter le système éducatif génère pour ces personnes une fois adulte une énorme précarité. Surtout qu'elles doivent faire face par

la suite à la transphobie du monde du travail.

Pour les syndicalistes de la CNT travaillant dans le milieu de l'éducation, pas question d'attendre que l'État bouge pour s'organiser. Ci-dessous quelques liens pas forcément politiques mais utiles pour se former et accompagner les élèves transgenres en attendant un futur article sur un retour d'expérience concret dans le 93. ●

Samleroux, STE93

www.mag-jeunes.com/ Interventions en milieu scolaire et activités de convivialité pour les mineurs

www.asso-contact.org/ Groupe de parole parents-enfants

GLUP et CAELIF : associations de convivialité pour étudiants LGBT d'Île-de-France
<https://outtrans.org/> Groupe de parole et entraide pour personnes transgenres
<https://espacesantetrans.fr/> Permanence médicales et psy pour les personnes transgenre



Campagne officielle contre la transphobie au Québec

Le SNU c'est non, toujours non !

Le gouvernement relance l'embrigadement des adolescent·es.

Chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, la secrétaire d'État Sarah El Haïry a réaffirmé que le Service National Universel (SNU) serait obligatoire en 2026, pour 800 000 jeunes de 16 ans.

Fabrique-t-on des citoyens au garde à vous devant le drapeau tricolore en entonnant « La Marseil-

laise » ? Face à des lycéens, en octobre, à Tours, pathétique, elle a chanté toute seule, après s'être accrochée avec l'auditoire au sujet de la laïcité.

Pour Sarah El Haïry, « chanter «La Marseillaise» et donner du respect au drapeau font partie d'un moment d'unité citoyenne. Donc si, au cours



du séjour, un jeune refuse de chanter «La Marseillaise», d'assister au lever des couleurs, ou de porter l'uniforme, il devra quand même s'y conformer».

La propagande pour le recrutement a repris, presse écrite, radio, télé, web, dans les établissements scolaires et les préfectures. Le gouvernement veut 25 000 volontaires en 2021.

Depuis un an, malgré les conditions sanitaires et sociales, les jeunes n'ont pas manqué de « s'engager » : opérations de solidarité dans de nombreux quartiers et villages, exercice de leurs métiers socialement utiles, manif contre le reculs des droits individuels et collectifs, en défense de l'environnement. Pour ce faire, ils et elles n'ont pas attendu les injonctions de l'État, répondant au contraire à ses carences. Et pour leur engagement social, nombre de ces jeunes ont été réprimé·es, poursuivi·es, sanctionné·es.

Le SNU, c'est une opération de soumission de la jeunesse, la remis en cause des droits des travailleur·euses, des dépenses considérables, une militarisation renforcée.

La « cohésion sociale » vantée par les promoteurs du SNU ? Une dangereuse fumisterie dans le cadre d'un système qui repose sur l'exploitation de la majorité de la population par une minorité, le sexisme, le racisme ou le militarisme.

La cohésion sociale n'est envisageable que dans le cadre d'une société reposant sur les valeurs de la démocratie et de la solidarité, la culture de la paix. Abrogation du SNU ! ●

Fédé CNT Educ

Avril, juin, désertion !

Réuni en visio le 3 mars, le collectif national Non au SNU a rappelé les angles d'attaques de sa mobilisation : contre la militarisation, l'embrigadement de la jeunesse, le travail gratuit... L'« universalisme » français du SNU dépassant soi disant les nationalismes est bien un nationalisme. Le gouvernement veut boucler son recrutement d'ados volontaires en avril pour relancer les séjours en juin.

Les initiatives ont déjà été nombreuses : apéros antimilitaristes les 11 novembre, articles, émissions de radio, brochures sur la militarisation, le nationalisme, l'impact carbone de ces déplacements de masse, tractages devant des bahuts et des forums d'orientation, lors de mobilisations climat. Mais en face, la puissance de feu est énorme (Penser à l'achat par le gouvernement d'un « reportage » vu par six millions d'ados, commandé au youtubeur Tibo in shape, huit millions d'abonnés)

Les campagnes contre le service militaire déguisé concernent en premier les jeunes, mais aussi les enseignant·es chargé·es de passer le message voire d'encadrer les séjours, les parents, les mouvements d'éducation populaire réquisitionnés pour le volet alibi du SNU. Les animateur·ices sont plutôt opposé·es mais leurs structures sont partantes, collaborant pour décrocher les marchés de ces temps d'encadrement et donc des financements.



L'horreur collapsologique

Les petits penseurs de l'effondrement, petits soldats de la loi du plus fort.

Dans les pays francophones, Pablo Servigne a popularisé la collapsologie en publiant « *Comment tout peut s'effondrer* ». Il existe de nombreuses critiques de cette pensée non-scientifique se basant pourtant sur des études scientifiques qui lui donnent son vernis rationnel, masquent ses fondamentaux mystiques et justifiant la faiblesse inouïe de son discours politique. Il existe des critiques plus marxistes, d'autres libertaires (Nicolas Casaux*, Renaud Garcia). Elles pointent la dépolitisation des propos des collapsologues et la promotion du canot de sauvetage individuel ou micro-collectif. Il n'y a dès lors aucune raison d'être surpris par l'intérêt des survivalistes armés et bunkérisés pour la collapso. Ils sont l'autre face de la pièce sur laquelle planent les chantages des éco-hameaux autosuffisants. Comme le dit Casaux : « *Beaucoup de leurs questions tournent autour d'un "nous" ou d'un "on" qui désignent quelques habitants des pays riches qui redoutent la fin de leur mode de vie destructeur, basé sur l'exploitation systématique de tout une myriade d'autres, d'autres êtres humains et d'autres espèces.* »

■ Un destin coupé de l'Histoire

La collapsologie ne cesse de nous prévenir d'un effondrement à venir



en raison de la surexploitation des ressources et du changement climatique. Un point de vue de personnes encore à l'abri de dégradations majeures de leur mode de vie. Il occulte le fait que la catastrophe, l'exploitation par le travail, le triomphe de la marchandise. C'est déjà le quotidien des plus nombreux. Les collapsologues ne voient aujourd'hui que ce qu'ils risquent de perdre demain. Leur pensée prédicatrice est nécessairement a-historique. Jamais la collapsologie n'interroge le système productif qui semble nimbé de transcendance. Face aux menaces, et se détournant de la lutte politique, les collapsologues ne peuvent que promouvoir la « *résilience* », ce mot bobo-chic pour adaptation. Armé d'une conscience politique superficielle ou inexistante, les collapsos vident les mots de leur substance, résonnent à l'insu de leur plein gré avec le discours dominant, gagnés par la pensée technocratique.

La preuve par le texte, avec l'article « *La collapso heureuse, un choix radical et délibéré* » publié en juin 2020 par Servigne et Steffan sur le web-magazine Yggdrasil

■ Une prédiction aux relents bibliques

L'économiste Loïc Steffan a écrit avec le psychologue Pierre-Eric Sut-



ter un bouquin, « *N'ayez pas peur du collapse* », préfacé par Pablo Servigne, et qui sonne comme une injonction biblique. Leur éditeur publie d'ailleurs de la théologie chrétienne. Le compte Facebook de Steffan, « *LaCollapsologie Heureuse* », glisse une discrète référence au message évangélique. Si le contenu de cette page FB n'est ouvert qu'aux seuls membres, la charte d'utilisation se lit comme une apologie de la résignation. L'explicite point 9, « *Oui à la récolte, non à la révolte* », stipule que ceux qui suivent la page « *ne doivent pas inciter aux soulèvements, aux désordres, à la rébellion...* » (sans doute pour éviter les ennuis judiciaires, mais le texte poursuit :) « *ou autres accès de militantismes aigus (sic!). Le monde étant ce qu'il est, il faut savoir composer avec plutôt que de lutter contre* » !

Dans un article de janvier 2019, Steffan appelle « *les macronistes à devenir macroniens* » ! Il se dit chrétien, opposé à la violence, se félicite de défendre constamment l'État et les forces de police, clame être un républicain convaincu et un démocrate modéré, ce qui témoigne d'une profonde incompréhension des systèmes politiques et de ce que recouvre historiquement le terme de « *démocratie* ».

■ Ceux qui vont mourir doivent saluer

Servigne et Steffan se penchent sur l'allocation des ressources en situation de crise et tentent d'imaginer un système de sélection des *morituri*, ceux qui doivent mourir. Dans

l'article d'Yggdrasil, les auteurs, très mal inspirés par Frédérique Leichter-Flack la spécialiste de littérature comparée dont ils se réclament, écrivent : « *Ce qui est intolérable dans ces situations, c'est que la décision de les sacrifier n'est pas explicitement acceptée par tous, elle n'est pas délibérée, elle n'est pas juste.* »

Donc, des pauvres crèvent mais comme on n'a pas démocratiquement choisi qui allait crever, la mesure est injuste ! Sans envisager que la misère soit générée par le complexe capitalisme-État. Réussissant le tour de force de rendre le processus démocratique gerbant, les auteurs osent appeler ça justice ! Mais où est la justice quand ceux qui ne sont pas *morituri* portent une part de responsabilité dans les conditions d'existence des *morituri* ? L'horreur survient au coin de la dépolitisation qui naturalise la pauvreté. Pour Servigne et Steffan, le monde étant ce qu'il est, il faut le subir plutôt que de le combattre, car Dieu aime les pauvres.

■ De la loterie à la gestion du troupeau

Or la rareté est politique. Ainsi que nous le rappelle le film « *120 battements par minute* », les malades du Sida constitués en communauté ont refusé que l'attribution de la thérapie repose sur le tirage au sort. C'est ce système que comptaient mettre en place les labos pharmaceutiques et les autorités politiques et sanitaires, au nom, disaient-ils, de la cherté et la rareté des produits. Le combat acharné des malades tua

dans l'œuf ce système absurde et il y eut des médicaments pour tous. Qu'était devenue la rareté quand un autre système de pensée que celui du profit guida l'action sanitaire ? Disparue !

Servigne et Steffan parlent même d'utilité, se revendiquant effectivement de l'utilitarisme, cette pensée de boutiquier. Ou plutôt un « *darwinisme social* », même si ces mots trahissent la pensée de Darwin. Pardon, mec !

Ici apparaît l'horreur algorithmique d'une technocratie à vernis démocratique. Seuls les algorithmes peuvent décider sans affect, or il n'existe pas de situation qui en soit totalement dépourvue. Ce que prônent ces compères en collapsologie, c'est le pire de ce que nous vivons déjà ! La pensée-machine, l'horreur technocratique ! Imaginent-ils le chaos qui pourrait résulter du refus d'une minorité de valider le choix des *morituri*, le surcroît de violence qui prospérerait sur une violence injuste ? Imaginent-ils combien devrait être ritualisé le choix des sacrifiés pour faire passer la pilule ? Ne voient-ils pas *Le Prix du Danger* ou *Hunger Game* se profiler à l'horizon de leurs élucubrations ?

Le but fondateur de l'État, c'est de permettre l'extraction maximale de la valeur productive d'un peuple domestiqué. Une société qui élimine les éléments inefficaces ou les moins efficaces ne répond-elle pas à la même logique ? Nos deux collapsos semblent prêts à s'y engouffrer.

Seb, STP26

* Ses partis pris transphobes sont par ailleurs très problématiques.

L'archéologie plus bas que terre

L'intégrité scientifique en archéologie à l'épreuve du libéralisme.

La direction de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) se targuait d'organiser le 30 novembre 2020 un grand raout sur l'intégrité scientifique en archéologie préventive. Crise du covid oblige, le séminaire a été ajourné.

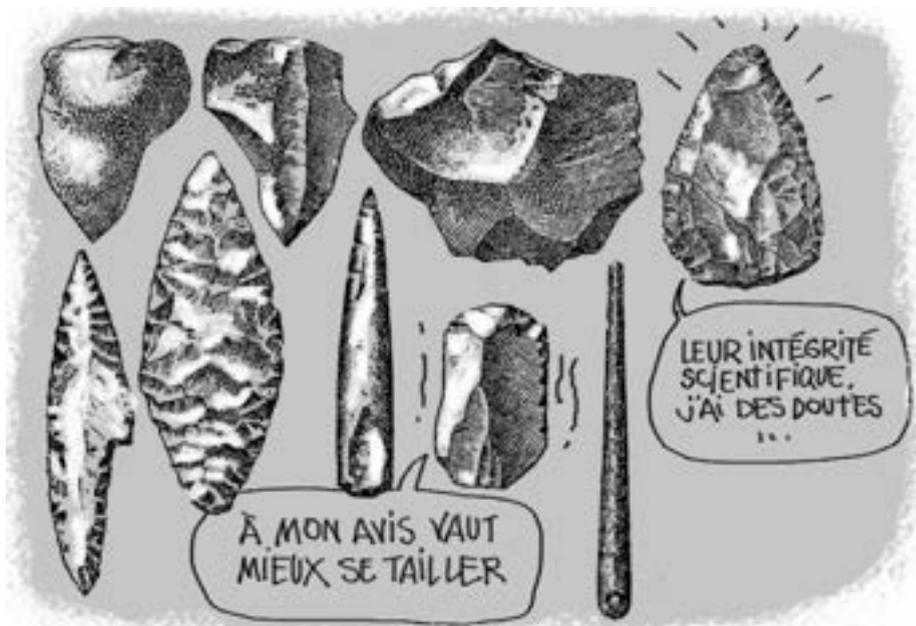
Ce sujet passionnant mérite réflexion, mais la direction de l'Inrap est la plus mal placée pour en parler. Son président a obtenu son poste en entérinant, au sein du Livre Blanc*, le système concurrentiel à l'origine d'une perte de sens de la discipline, et à de conditions de travail déplorables quel que soit l'opérateur.

■ Loi du moins cher

Plus de 15 ans d'ouverture au marché offrent assez de recul pour montrer les aberrations de la concurrence au sein de notre discipline scientifique.



L'impossible rentabilité de l'archéologie préventive, fondée sur la loi du moins cher, est démontrée presque tous les ans par une nouvelle faillite d'entreprise privée : Ar-



chéoLoire, AFT-Archéologie, Chronoterre, et plus récemment la mise en redressement d'Eveha. Le système se maintient grâce à l'argent public du Crédit impôt recherche. La survie du privé tient aussi aux prix artificiellement gonflés chez l'opérateur public avec un prix du jour/homme exorbitant, pour des salariées payées une misère.

Le résultat scientifique d'une fouille ne rapportera jamais rien aux boîtes d'archéo préventive. Ce ne sera jamais une priorité dans un monde concurrentiel. D'où l'accumulation des post-fouilles par les responsables d'opérations, contraintes par leurs directions d'enchaîner les chantiers, pour faire rentrer de l'argent dans les caisses, publiques ou privées. D'où la multiplication des chantiers fouillés et enregistrés partiellement, faute de budget suffisant, et malgré tout validés par l'État complice des dérives.

■ Les dépossédés de l'archéologie

Les archéologues ont été relégués tout en bas de l'échelle, au profit des hiérarchies locales qui disposent d'un cheptel d'archéologues, pro-

posent les responsables, définissent les budgets et des ratios de structures à fouiller. Au moins l'Inrap est franche à ce sujet : les archéologues en catégorie 2, la plus basse, chefs de service et autres directeurs trustant les plus hautes catégories, d'après les derniers plans de recrutement.

■ Des terrains à libérer au plus vite

L'archéologue n'est plus qu'un matricule envoyé sur des terrains au hasard, sans tenir compte de ses spécialités ou compétences, plutôt fonction de la distance du domicile ou de la base au chantier. Si les responsables sont indispensables pour avoir une autorisation de fouille, les technicien-nes sont considérées comme une charge, réduites à la précarité. Les contestations scientifiques légitimes des spécialistes sont balayées par l'externalisation de leurs disciplines. Et la recherche ne guide plus les choix des opérateurs, réduite à exploiter les données partielles de fouilles, passées à la moulinette libérale du moindre coût. La communication masquera ce pilotage inspiré du BTP. Il faut libérer des terrains de la contrainte archéo !



■ Un bas de l'échelle primordial

Arrêtons de prendre les techniciens de fouille, CDD et CDI, pour des pions. Ils et elles sont à l'origine de l'accumulation des infos primordiales à l'étude d'un site, de sa fouille au rapport final. Les prendre comme variables d'ajustement nie leur rôle scientifique central, pourtant reconnu par des comités d'évaluation institutionnels (pour ne pas dire libéraux) comme le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Leur exclusion absurde menace l'avenir de la discipline : auparavant, leur intégration en CDI était essentiel pour former les futurs responsables d'opération et assurer la transmission de savoirs des plus anciens.

■ Le nomadisme des précaires

Diplômé-es, compétent-es, expérimenté-es, motivé-es, ces archéologues tournent désormais de chantiers en chantiers, d'opérateurs en opérateurs et de régions en régions, sans espoir de titularisation, d'intégration sociale et professionnelle. Le plus souvent privés de post-fouille, ils s'usent vite physiquement sur les terrains sans se former aux différentes étapes de l'archéologie. Dépité-es, contraint-es de changer de métier, les chercheurs en CDD se paupérisent, leurs savoirs vont disparaître. Repoussée à 2021, la réforme de l'indemnisation chômage accélérera le processus.

Pourtant, les postes de responsables d'opérations (RO) et de spécialistes manquent, à l'heure des départs en retraite massifs des CDI qui ont participé à la création du métier-même, sans relève assurée ni aucune transmission des savoirs !

Le refus d'embaucher de façon durable des archéologues contraint

par des bureaucrates seulement préoccupé-es de rentabilité. Cette multiplication des échelons hiérarchiques coûte cher par son existence et par ses décisions prises sans les compétences nécessaires. Il faut remettre l'archéologie à sa place centrale, en intégrant les archéologues avec toute leur diversité dans le pilotage scientifique de la discipline.

Seul un monopole public est à même de sortir des impasses du crédo concurrentiel et de s'orienter vers une archéologie intègre. Les différentes institutions pourraient travailler de concert, les besoins nécessaires seraient déterminés non pour remporter un marché, mais pour mener à bien nos missions scientifiques et patrimoniales tout en respectant l'intégrité physique des fouilleurs.

Dans cette optique, un recrutement massif avec les précaires et les salarié-es actuel-les du privé permettrait de relever le défi de la transmission des savoirs. Envisagé par le ministère de la Culture en 2010, ce scénario s'est avéré éthiquement le plus intègre, scientifiquement le plus pertinent et économiquement le moins coûteux. Mais il a été rejeté, car contraire à l'idéologie libérale de destruction des services publics. ●

CNT-CCS, section archéo

Salaires, embauches, respect !

Les archéologues de l'Inrap sont actuellement en lutte pour une revalorisation de leurs salaires (qui n'ont pas bougé depuis 20 ans, avec 20% de perte de pouvoir d'achat), pour des embauches (d'ici à 2032, près d'un tiers des effectifs doit partir en retraite) et pour du respect, contre les méthodes de management brutal des directions.

à un sous-effectif chronique sur les chantiers et en post-fouille, pourtant déjà initialement sous-dotés. L'impact d'une carrière d'archéologue est bien connu : les genoux, le dos, les épaules et les poignets sont de plus en plus fragiles, les grands déplacements engendrent de la fatigue et favorisent l'isolement... Si la concurrence n'est pas la cause de ces maux, elle les accentue fortement en obligeant à enchaîner les chantiers à bas coût.

■ Face à l'intégrité déontologique

À l'Inrap, l'encadrement soi-disant scientifique et technique est mené

* rapport de 2013 sur « les mesures susceptibles d'améliorer le dispositif actuel relatif à l'archéologie préventive ».

Espagne

En taule pour des tweets

Pablo Hasèl, rappeur incarcéré pour avoir critiqué la police et la monarchie espagnoles.

Pablo Hasèl est le pseudonyme du rappeur catalan Pablo Rivadulla Duro. Cet artiste d'une trentaine d'années a été arrêté le 16 février dernier alors qu'il s'était réfugié avec des camarades dans l'université de Lérida. La justice de l'État espagnol lui reproche de ne pas s'être rendu de lui-même pour son incarcération le 12 février. Il a en effet été condamné à plusieurs reprises pour « *apologie du terrorisme* » et « *injures à la couronne* ».

Pablo Hasèl est un rappeur indépendant, engagé, proche des milieux de gauche. Son pseudo vient d'un conte arabe dans lequel un guérrillero nommé Hasèl fait chuter un roi. Dans ses textes, il critique vivement la monarchie, le capitalisme et les inégalités sociales. La rage et la force émaillent ses chansons pleines d'énergie.

■ Grapologie dans le collimateur

Dès 2014, il tombe dans le viseur de la justice pour des références dans des tweets à ETA et au groupe antifasciste du Premier octobre, appelé Grapo (*Grupos de resistencia antifascista primero de octubre*) groupe révolutionnaire armé, actif à partir de 1975, organisation armée liée au Parti communiste espagnol (reconstitué). Parti marxiste-léniniste constitué en 1970, le PCE(r) a été actif durant les derniers mois de la dictature franquiste. Ce parti a été interdit en



Le rappeur Pablo Hasèl

2002 par la justice de l'État espagnol. Quant aux Grapo, ils ont été considérés comme organisation terroriste, responsable de 80 attentats. Ceux qui ont été revendiqués visaient les forces de l'ordre de l'État espagnol, l'Otan, ou le patronat. Leurs modes d'actions : attentats, et braquages pour financer l'organisation. Le 18 juillet 1976, plusieurs bombes sont placées sur des monuments nationalistes à Barakaldo, Bilbao, Vigo, St-Jacques de Compostelle et Barcelone. Le même jour, des bombes explosent à Madrid dans des locaux de l'armée, de syndicats, du ministère de la justice. L'activité des Grapo dure principalement de 1975 à 1977. Restés longtemps inactifs, les Grapo ont resurgi en 1998 avec des attentats à la bombe, et des tentatives d'extorsions de fonds auprès d'hommes d'affaires en Espagne. En 2002, la police espa-

gnole revendique l'arrestation de 22 membres de l'organisation et déclare que le groupe accusé d'avoir tué 90 personnes et blessé 200, n'est plus opérationnel.

■ Deux en ferme en suspens

Les sympathies de Pablo Hasèl pour les Grapo lui ont déjà valu une condamnation à deux ans de prison en 2014, ramenés à 9 mois en appel. Sans antécédents judiciaires, il n'a pas été incarcéré.

Mais ce sont des tweets contre la police et la monarchie qui ont remis le feu aux poudres. Le rappeur se disait sur sa page tweeter « *fier de ceux qui répondent aux agressions de la police* », et dénonçait une « *Police Nazi-onale* » autant qu'il s'en moquait.

« *50 policiers blessés ? Ces mercenaires de merde se mordent la langue*



Franco, Juan Carlos, son fils Felipe VI, dans le clip «Juan Carlos le crétin»

en tabassant les gens et prétendent qu'ils sont blessés », tweetait-il en 2014.

« La Garde civile torturant ou tirant sur des migrants ? Démocratie. Les blagues sur les fascistes ? Apologie du terrorisme », s'indignait-il aussi dans un autre tweet.

■ « Mort aux Bourbons »

Autre cible privilégiée du rappeur : la monarchie espagnole. La justice pointe dans sa condamnation le titre « Juan Carlos el bobón » (« Juan Carlos le crétin »), dans lequel il accuse la famille royale de corruption, d'inceste, souhaitant la « guillotine » pour l'une des filles de l'ex-roi.

Le rappeur a aussi écrit une chanson intitulée « Mort aux Bourbons », accusant la dynastie royale d'être l'héritière et la complice du régime franquiste (1939-1977). Ce titre n'a pourtant pas été retenu pour les poursuites judiciaires. Dans les tweets mis en cause, il dénonce une « monarchie fasciste » et peint

Juan Carlos et l'actuel roi Felipe VI comme des « mafieux ».

Suite à son arrestation, une semaine de manifestations et de nuits d'affrontements avec la police ont éclaté notamment en Catalogne. L'affaire a été le déclencheur d'une forte vague de contestation et d'un débat national sur la liberté d'expression dans une Espagne en crise et en crise avec la pandémie de covid-19. Même le gouvernement à majorité PSOE (Parti socialiste), est lui aussi divisé, tant l'affaire est gênante. Ainsi l'exécutif a été contraint d'annoncer une révision de la loi sur la liberté d'expression pour que les « excès verbaux » ne soient plus considérés comme relevant du droit pénal.

En attendant, malgré le soutien de la rue, et une pétition signée par plus de 200 personnalités du monde culturel espagnol, Pablo reste incarcéré, comme une dizaine d'autres artistes ayant critiqué la monarchie ou la police. ●

GT Europe

Vous trouverez sur le site Internet www.cnt-f.org, toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par région.

Bureau confédéral
6, rue d'Arnal 30900 Nîmes
06 52 17 93 54
mél : cnt@cnt-f.org

1 Alsace

Union régionale CNT c/o
Lucha y Fiesta
BP 30017 67027
STRASBOURG CEDEX 1
09 52 91 12 14 alsace@
cnt-f.org

2 Aquitaine

Syndicats Gironde 36, rue
Sanche-de-Pomiers, 33000
Bordeaux
06 95 52 69 71
ul33@cnt-f.org
Syndicats régionaux PTT
Aquitaine, BP 80099, 33704
Mérignac
Culture Aquitaine 36,
rue Sanche-de-pomiers,
33000 Bordeaux

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne

Franche Comté
Syndicat intercorporatif de
Saône-et-Loire
et de la Nièvre
19 rue du pavé
71290 Cuisey,
CNT 21
6b rue Musette
21000 Dijon
http://www.cnt-f.org/_cnt-interco-21_.html
06 01 22 17 94

5 Bretagne et Pays de la Loire

Union régionale CNT
BP 30423, 35004 Rennes
CEDEX
06 34 98 30 72
bretagne@cnt-f.org

6 Centre

CNT Centre
13 rue Pierre Fournier
41600 Lamotte-Beuvron
cnt-centre@cnt-f.org

7 Champagne-Ardennes

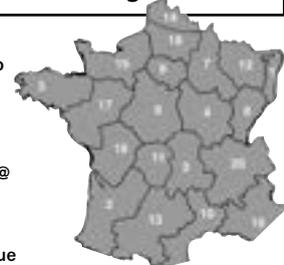
Syndicats CNT Marne
BP 90009,
51201 Épernay CEDEX

8 Franche-Comté Syndicats

CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014
Besançon CEDEX cnt-doubs@cnt-f.org

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33, rue des Vignoles, 75020
Paris 01 43 72 95 34
br.rp@cnt-f.org



10 Languedoc Roussillon

Union régionale CNT
6 rue d'Arnal 30000
Nîmes
ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin

Union locale Limou-sin
6, rue de Gorre,
87000 Limoges,
cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Union régionale CNT
ur.lorraine@cnt-f.org
UD CNT Moselle
5, place des Charrons,
57000 Metz
ud57@cnt-f.org

13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT
18, av. de la Gloire,
31 500 Toulouse
Tél 09 52 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT 32,
rue d'Arras, 59000 Lille
03 20 56 96 10
ur59-62@cnt-f.org

15 Manche

Syndicat CNT Manche
cntmanche@cnt-f.org
facebook.com/cnmanche

16 PACA

CNT-STICS 13 c/o 1000
bâbords 61, rue Consolat
13001 Marseille

17 Pays la Loire

voir Bretagne

18 Picardie

Voir avec Nord-pas-de-Calais

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20, rue Blaise-Pascal,
86000 Poitiers
05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
44, rue Burdeau
69001 Lyon

Pologne

Encore la nuit...

Un passé antisémite polonais dangereusement présent, soigneusement bâillonné.



En 2018 déjà, le gouvernement ultraconservateur aux mains du parti Droit et Justice (PIS) avait fait passer une loi sur la Shoah, qui prévoyait trois ans de prison pour les personnes qui attribueraient « la responsabilité ou la coresponsabilité de la nation ou de l'État polonais pour les crimes commis par le Troisième Reich allemand ». Face à l'indignation internationale, Varsovie a dû supprimer les sanctions pénales prévues par ce texte, mais la loi est restée.

Aujourd'hui, deux historien-es, Barbara Engelking, présidente du Conseil international d'Auschwitz,



et Jan Grabowski de l'Université d'Ottawa, ont été condamnés le 9 février dernier pour « inexactitude » par la justice, pour leur livre, « Plus loin c'est encore la nuit », dans lequel ils démontrent de nombreux cas de complicité de Polonais lors des génocides des juifs, des homosexuels, des handicapés, et des tziganes pendant la Seconde Guerre mondiale. Condamnés à présenter des excuses écrites, ils ont dit leur intention de faire appel de la décision.

Filomena Leszczynska, 80 ans, les a accusés de « souiller la mémoire » de son oncle, Edward Malinowski, maire de Malinowo en Pologne

orientale pendant la guerre. Soutenue dans sa démarche par la « Ligue contre la diffamation », qui paie les frais d'avocat, elle demandait 100 000 zlotys (22 000 €) de dommages et intérêts et la publication d'excuses dans la presse. Dans l'ouvrage, l'oncle Edward Malinowski est brièvement cité pour son implication présumée dans un massacre de juifs dans son village.

■ Pogrom de village

Pour les auteur-ices, il s'agit surtout de faire peur aux chercheur-euses et d'imposer un roman national polonais très orienté pour la période de la Seconde Guerre mondiale.

La question du comportement de la Pologne est un sujet très sensible. Même si le gouvernement polonais des années de guerre n'est pas présenté comme collaborationniste ou sympathisant du nazisme, la participation de la population polonaise et la présence d'un fort antisémitisme dans le pays restent des sujets tabous. Exemple le pogrom de Kielce : le 4 juillet 1946, les habitants du village de Kielce ont massacré 42 personnes et blessé 80 autres, des juifs rescapés des camps de la mort ou des camps soviétiques. Ce massacre qui met en lumière l'antisémitisme et les violences de villageois polonais ne peut désormais plus être évoqué en Pologne. De plus, lors de ce massacre encore peu étudié, la complicité des autorités polonaises de police et de l'État communiste sont toujours aujourd'hui à éclaircir.

■ Mémoire assassinée

En interdisant les recherches historiques et la parole publique sur cette partie de son histoire nationale, le gouvernement polonais cherche à effacer une part sombre de son passé. Mais la manœuvre sert surtout les intérêts politiques de l'extrême droite et de la droite ultra-conservatrice au pouvoir. Car en interdisant d'évoquer ce passé, les groupes politiques néo-nazis de Pologne se sentent libres, eux, d'exprimer leur vision de l'histoire. En 2018, par exemple, un groupe de néo-nazis a fait scandale en diffusant une vidéo de célébration de l'anniversaire d'Hitler.

Pour contrer le retour de l'antisémitisme, du nazisme et du fascisme en Pologne comme partout en Europe actuellement, il faut au contraire continuer d'enseigner et de démontrer les implications de tous les coupables des crimes contre l'humanité de cette période. Mais en Pologne comme ailleurs, dès que des recherches tendent à contredire les versions officielles, ou à briser les mythes des romans nationaux, les assassins de la mémoire* resurgissent pour censurer avec l'aide de la loi, l'innarrable vérité. ●

G.T Europe

* Expression empruntée à Pierre Vidal-Naquet.

Courte biblio:

- Barbara Engelking & Jan Grabowski (sous la dir. de), *Plus loin c'est encore la nuit*, (Night without an end. Fate of Jews in selected counties of occupied Poland, 1700 pages, non traduit en France), 2018.
- Jan Tomasz Gross, *Les Voisins, Un Massacre de Juifs en Pologne*, 10 juillet 1941 (sur le massacre de Jedwabne), Fayard, 2002.
- Annette Wieviorka, *Juifs et Polonais : 1939 à nos jours*, Albin Michel, 2009
- Annette Wieviorka, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Hachette, 2003.



L'acceptabilité de la répression participative



La société de vigilance. Autosurveillance, délation et haines sécuritaires,

Vanessa Codaccioni,
édition Textuel
156 p., 15,90 €.

En France, on ne sait pas dénoncer, on ne sait plus. Ni formation, ni diplôme, c'est le bazar. Heureusement, les gouvernants multiplient les « conseils », rattrapant la perte de savoir-faire depuis Vichy. Surfant sur les lendemains terroristes, la surveillance de tout-es par tout-es cible surtout les populations racisées en façonnant des catégories banalisées : non musulmans, bons musulmans (dits « modérés ») et musulmans suspects, capables de se dissimuler dans les deux autres catégories. Ce qui fait de tout-es les racisé-es des suspect-es. L'injonction de faire détecter par le populo les signaux faibles de potentiels passages à l'acte est vendue pour « sauver des vies ». Ce délit d'intention tord le droit, contraire au principe de n'incriminer que des faits, étayés de preuves. La confusion entretenue entre dangerosité supposée et culpabilité séduit les amis de

Avis à la Population

Le Secrétaire général au Maintien de l'Ordre fait connaître à la Population que, dorénavant, toute personne qui donnerait des renseignements permettant l'arrestation de terroristes recevrait une récompense en argent qui ne sera jamais inférieure à

20.000 francs

l'ordre et les braves gens « *qui n'ont rien à se reprocher* ».

Désormais, les indices suffisent et modèlent le regard. Un sac trop lourd, anormalement déformé, des signes de nervosité, un vêtement ressemblant à gilet pare-balles. Le programme initié sous le mandat d'Obama en 2016 retenait comme indices les vêtements traditionnels arabes, la barbe ou le fait de « *faire preuve d'une maturité et d'un sérieux inhabituel* »...

En France, le retour des mouchards spontanés lors du premier confinement a montré que les fondamentaux sont encore là. Vichy avait déjà criminalisé la non dénonciation. Et des antécédents, il y en a : Stasi, Maccarthysme, on remonte même jusqu'à la Grèce antique. La « *mobilisation citoyenne* » d'aujourd'hui rémunère le renseignement en Turquie, à Villiers-le-Bel en 2007, comme les chasseurs de prime des westerns qui ont débuté en coursant les esclaves enfuis des plantations sudistes. Carotte ou bâton. Au Danemark, la rétorsion pour qui ne dénonce pas son enfant « *radicalisé* », c'est le retrait des allocs familiales. Parents enrôlés comme agents répressifs. Orwell avait imaginé l'inverse. 1984, jamais loin.

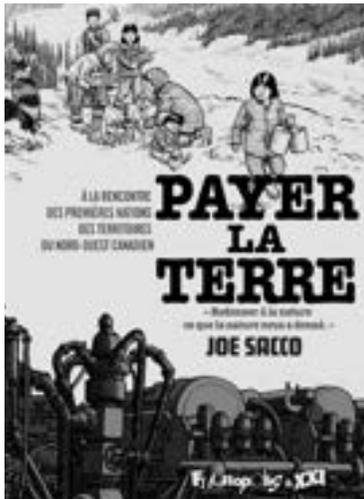
Histoire de déculpabiliser moralement les balances et les décomplexer

du risque du renseignement bidon, la com' gouvernementale excuse par avance l'info sans fondement, puisque le but est vertueux. Et la dénonciation agirait pour un bien commun, alors que la vilaine délation serait commise par vengeance perso ou autre motif méprisable.

La traque mutuelle doit s'immiscer partout, sans exception, pour conquérir les derniers bastions, la famille, l'école dès la maternelle. Le phénomène gagne des terrains, de la camera planquée dans un faux détecteur de fumée pour surveiller la femme de ménage ou la baby sitter. Nos ordis piratables, rongés par des virus génèrent « *une interaction entre surveillance effective/possible et peur d'être surveillé, qui travaille les manières d'être et de penser* ». La culture de la suspicion est autant un marché qu'un projet politique, « *penser comme la police* » et penser constamment à la police, « *procédé disciplinaire en soi* » accompagnant la résignation ambiante. Alors quoi, résister, saboter ? L'autrice retient la visibilisation des violences d'État (copwatch) ou patriarcales (colleuses contre les féminicides). Reste à lancer un appel à projets : trouver bien plus de manières de refuser de coopérer. ●

Nico, interco Nantes!

Déracinements



Payer la Terre,

Joe Sacco

Futuropolis & XXI, 272 p. 26 €

La terre, quand on y est enraciné depuis toujours, on la respecte. Il faut payer son tribut, comme un droit d'usage, ou comme un cadeau quand on rend visite à quelqu'un, d'où le titre de cette BD. La terre ne leur appartient pas; c'est elles et eux qui lui appartiennent. Ce territoire nourricier et hospitalier, on le ménage en se couchant tôt pour laisser place aux esprits de la nuit. Dessiné à fines hachures, ce reportage livre l'histoire d'un peuple indigène canadien, les Déné, qui voit ses valeurs ruinées par le processus de colonisation aujourd'hui en voie d'achèvement. Paysage contrasté : l'autosuffisance traditionnelle est encore dans les mémoires, mais l'assistance sociale l'a écrasée, « *passage d'une vie libre, dure mais riche d'expérience en pleine nature, à un système fondé sur l'argent, mais sans emploi* ».

Journaliste dessinant, Joe Sacco



dont on connaît les reportages en Palestine, s'attache ici aux peuples premiers des Territoires du Nord-Ouest qui survivent entre des traditions qui s'étiolent et une modernité qui les assomme. Manque de travail, dépendance économique, addictions : le phénomène a affecté pareillement les « réserves indiennes » de toute l'Amérique du Nord. Loin des clichés coloniaux, par une suite d'entretiens, de gens rencontrés, Sacco dessine à petites touches un monde qui s'écroule, où la domination blanche finit d'imposer son ordre brutal, ses négociations roublardes, ses traités en prêt-à-bafouer, ses règles qui nient la culture des amérindiens. Les Déné par exemple, fonctionnent au consensus, jamais par vote - comme les gouvernements provinciaux et fédéraux.

Savoir apprendre des anciennes, des saisons, supporter la faim comme les animaux de la forêt, faire avec le froid, bien choisir la gomme d'épicéa qui rendra les canoës étanches : ces savoirs de toujours, curés, gendarmes et technocrates s'emploient à les éradiquer. Enracinés, avec une empreinte modeste sur leur terroir, ces peuples toujours là ne sont pas décroissants, mais plutôt non croissants. Jusqu'à ce que le capitalisme s'abatte sur cette harmonie d'humain-es avec leur milieu. Désormais, la communauté est tra-

versée de contradictions, de conflits internes, entre les prédatons sur l'environnement (exploitation pétrolière, minière, fracturation hydraulique...) et le besoin de revenus par le travail qu'apporte ces sociétés. L'activité économique a forcé l'acceptation autochtone, avec ses effets induits, alcoolisme, drogue, prostitution, consumérisme... Table rase du passé, de ces savoir-faire de subsistance sans malheur, sans déprime, sans déchéance ni violences faites aux femmes et aux enfants.

Les passages les plus sidérants concernent l'obligation d'éducation, l'envoi des enfants par hydravions spéciaux dans des pensionnats autochtones aux airs de camps de redressement. De véritables enlèvements massifs, sous menace de prison pour les parents. Cette vaste entreprise d'État a duré de 1820 au dernier pensionnat fermé, en 1996. Menée par des religieuses, la déculturation évangélise de force, coupe les cheveux, remplace les noms par des numéros, orchestre la rupture avec les racines et valeurs ancestrales. Pour « *tuer l'Indien dans l'enfant* » et « *faire des sauvages des petits blancs* » et encore, des sous citoyens du système. Pour ce génocide culturel, le Canada n'a présenté des excuses qu'en 2008. ●

Nico, Intercro 44



Cannibalisme symbolique



Afropea. Utopie post-occidentale et post raciste,
Léonora Miano
Grasset, 2020, 18,50 euros



réactions de chacun de ces deux groupes vont ainsi s'opposer. Exemples : « *blackface* », utilisation par des Européen·nes de vêtements subsahariens, réalisation du film *Black Panther* (une œuvre « *autocoloniale* », selon l'autrice), hommages rendus aux soldats coloniaux, autant de sujets sur lesquels les interprétations diffèrent selon que l'on soit Afropéen·ne ou Subsaharien·ne.

Dans la même veine, Léonora Miano rappelle combien le courant de pensée philosophique et littéraire de la Négritude, porté par Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor a été très fortement critique par des auteurs Subsahariens. Si ce courant philosophique avait pour objectif de revaloriser les cultures et les peuples colonisés, il devait adhérer à la pensée raciale pour ce faire. C'est bien là le problème pour l'autrice qui fustige pareillement la notion d'Afrocentricité, dont l'objectif est de réhabiliter une culture africaine unique, fantasmée, présente chez toutes les Noir·es à travers le monde.

Au contraire, pour l'autrice, il est

elle est dans la culture et le vécu », et qu'il y a un travail à faire sur la perception de soi : elle invite les Noir·es à arrêter de se regarder avec les yeux du colonialisme, et de s'affranchir de la charge raciale, pour planifier et rechercher à chaque instant des solutions face aux stéréotypes ou à la discrimination raciale.

C'est dans ce sens qu'elle voit Afropea comme une utopie post-raciale, mais aussi post-occidentale. Elle doit permettre la sortie de l'occidentalité, de ce « *cannibalisme symbolique* » en manifestant « *la*

A lors que la France fait face à des tensions identitaires, et n'assume pas son passé colonial et esclavagiste, l'écrivaine camerounaise Léonora Miano propose une réflexion autour de la notion peu connue d'« Afropea » afin de « *renouveler les imaginaires et de forger de nouvelles modalités relationnelles* ».

Si le concept est issu du milieu musical, des Européen·nes d'ascendance subsaharienne s'en approprient l'usage pour décrire leur identité, leur réalité, qui ne dépend pas d'un espace national : « *enfants, petits-enfants, ou arrière-petits-enfants d'immigrés subsahariens [...] ils ne connaissent que la vie en situation de minorité, l'existence dans un espace rétif à se reconnaître en eux.* »

Évoluant « *au sein d'un environnement racialisé, inégalitaire en matière de représentation comme dans tous les autres domaines de la vie sociale* », les Afropéen·nes ont une expérience de vie qui diffère de celle des Subsaharien·nes qui ne vivent pas en minorité dans leur pays, et dont les aspirations ne sont pas censurées par leur couleur de peau.

Face à un même phénomène, les



urgent « *de nous préparer à faire nos adieux à la race noire, d'interroger sans complaisance l'attachement à cette catégorie* ». Sans minorer l'impact de la fiction raciale sur la vie des personnes, elle rappelle que « *l'identité n'est pas dans la couleur,*

présence du Sud dans le Nord ». Une réflexion sur les relations culturelles et sociales entre Afrique, Europe et occidentalité, dont la traduction par l'engagement politique reste à imaginer. ●

Guillaume, SST 59-62

Kronstadt : la Commune contre les communistes

2021, c'est aussi le centenaire de la Commune de Kronstadt en mars 1921

Jusqu'à leur révolte, les marins de Kronstadt étaient glorifiés par le pouvoir bolchévique pour leurs actions et combats révolutionnaires en 1905 et 1917. Mais en mars 1921, rien ne va plus, ils sont devenus des contre-révolutionnaires à la solde des monarchistes et de l'impérialisme.

En raison de leur histoire révolutionnaire, les habitants de Kronstadt sont très tôt partisans du « pouvoir aux conseils » et forment, dès 1917, une commune libre relativement autonome par rapport à l'autorité centrale. Très présents, les anarchistes y sont influents. Ils pratiquent une forme de démocratie directe, réunissant les assemblées ou les comités, place de l'Ancre. Cette énorme place pouvant contenir plus de 30 000 personnes sert de forum populaire au centre de la forteresse.

■ L'ouvrier, ennemi du pouvoir

En février 1921, à Petrograd, la famine menace, une fois de plus. Les ouvriers des principales usines se mettent en grève. Une manif d'ouvriers se heurte à des détachements d'aspirants officiers de l'Académie militaire, les Koursanty. Le soviét de Petrograd, dirigé par Zinoviev, proclame l'état de siège et décide le lock-out de centaines d'ouvriers. La Tcheka procède à des arrestations.

Le 26 février, la grève s'élargit. Informés des événements de Petrograd, les équipages de deux navires de la marine soviétique, Petropavlovsk et Sébastopol, envoient une délégation sur place, pour se renseigner et de faire un rapport sur la situation.

À Petrograd, le 27 février, la population réclame la libération de ses camarades emprisonnés et la fin de l'état de siège. Elle revendique la liberté de parole, de presse, de réunion, la libre élection des comités d'usines et des représentants aux syndicats et aux soviets.

Quinze points

La résolution des équipages du 28 mars 1921.

« Après avoir entendu les représentants des équipages qui ont été délégués par l'assemblée générale des bâtiments pour se rendre compte de la situation à Petrograd, cette assemblée prend les décisions suivantes :

- Organiser immédiatement des réélections aux soviets avec vote secret et en ayant soin d'organiser une libre propagande électorale pour tous les ouvriers et paysans, vu que les soviets actuels n'expriment pas la volonté des ouvriers et des paysans ;
- Accorder la liberté de la parole et de la presse aux ouvriers et paysans, aux anarchistes et partis socialistes de gauche ;
- Donner la liberté de réunion et la liberté d'association aux organisations syndicales et paysannes ;
- Organiser, pour le 10 mars 1921 au plus tard, une conférence sans-parti des ouvriers, soldats rouges et matelots de Petrograd, de Kronstadt et du district de Petrograd ;
- Libérer tous les prisonniers politiques appartenant aux partis socialistes, ainsi que tous les ouvriers et paysans, soldats rouges et marins emprisonnés pour des faits en rapport avec des mouvements ouvriers et paysans ;
- Élire une commission pour la révision des cas de ceux qui sont détenus dans les prisons ou les camps de concentration ;
- Supprimer tous les « politotdiel » (Sections politiques du parti communiste), car aucun parti ne peut avoir de privilèges pour la propagande de ses idées ni recevoir de l'État des ressources dans ce but. À leur place, il doit être créé des commissions culturelles élues, auxquelles les ressources doivent être fournies par l'État ;
- Supprimer immédiatement tous les « zagruditelnyé otriady » (Détachements policiers créés officiellement pour lutter contre la spéculation, mais qui confisquaient tout ce que la population affamée, ouvriers compris, amenaient des campagnes pour s'alimenter) ;
- Fournir, à tous les travailleurs une ration égale, à l'exception de ceux des métiers insalubres qui pourront avoir une ration supérieure ;
- Supprimer les détachements de combat communistes dans toutes les unités militaires, et faire disparaître dans les usines et fabriques le service de garde effectué par les communistes. Si on a besoin de détachements de combat, les désigner par compagnie dans chaque unité militaire ; dans les usines et fabriques les services de garde doivent être établis conformément à l'avis des ouvriers ;
- Donner aux paysans le droit de travailler leurs terres comme ils le désirent, ainsi que celui d'avoir du bétail, mais tout cela par leur propre travail, sans aucun emploi de travail salarié ;
- Demander à toutes les unités militaires ainsi qu'aux camarades « koursanty » de s'associer à cette résolution ;
- Exiger qu'on donne dans la presse une large publicité à toutes les résolutions ;
- Désigner un bureau mobile de contrôle ;
- Autoriser la production artisanale libre, sans emploi de travail salarié. »



Le comité de défense de Petrograd autorise la population à chercher du ravitaillement à la campagne. Il annonce l'achat de charbon et de blé par le gouvernement, lève les barrages routiers, retire les détachements militaires des usines. Ces mesures font cesser les grèves à Petrograd.

À leur retour de Petrograd, le 28, les délégués des marins de Kronstadt informent leurs camarades des équipages, réunis sur le Petropavlovsk, des grèves, lock-out, arrestations de masse et de l'instauration de la loi martiale. Lors des débats animés qui suivent, les dirigeants communistes du soviet de Kronstadt tentent en vain de bloquer l'adoption d'une résolution en 15 points (lire page précédente), rapidement soutenue par l'ensemble de la flotte et de la garnison.

Le 1er mars, Kalinine, président de l'exécutif central et Kouzmine, commissaire de la flotte baltique arrivent à Kronstadt. Le président du comité exécutif du soviet de Kronstadt, le communiste Vassilieff, convoque officiellement une réunion publique, place de l'Ancre. L'assemblée se compose de représentants officiels, ainsi que de 15 à 16 000 marins, soldats de l'Armée rouge et ouvriers, dont un grand nombre membres du parti communiste.

■ Les communistes ennemis du peuple

Les délégués envoyés à Petrograd font leurs rapports. La résolution adoptée la veille sur le Petropavlovsk est présentée à l'assemblée. Lors du débat qui suit, Kalinine et Kouzmine attaquent la résolution, les grévistes de Petrograd et les marins de Kronstadt. La résolution est mise aux voix et adoptée.

Le 2 mars est convoquée une réunion de délégués des vaisseaux, des unités militaires, des ateliers et des

unions professionnelles. L'assemblée élit, au scrutin public, un bureau de cinq membres. La parole est donnée au communiste Kouzmine : « Si les délégués veulent une lutte armée ouverte, ils l'auront. Car les communistes n'abandonneront pas le pouvoir bénévolement. Ils lutteront jusqu'au



bout. » L'assemblée met aux arrêts les deux commissaires (Kouzmine et Vassilieff), mais refuse l'arrestation des délégués communistes présents.

■ Médiation anarchiste

Ce même jour, le 2 mars, le comité révolutionnaire de Kronstadt envoie une trentaine de délégués à Petrograd pour distribuer, sous forme de tracts, le texte de la résolution. Ils sont arrêtés dès leur arrivée par la Tcheka, condamnés, fusillés deux semaines plus tard, dans le cadre de la répression de l'insurrection.

Le 5 mars, deux jours avant le début du bombardement de Kronstadt, un groupe d'anarchistes menés par Emma Goldman et Alexandre Berkman se propose comme intermédiaire de négociations entre rebelles et gouvernement. Le comité central refuse. Lénine et Trotski ont déjà décidé du sort de Kronstadt.

Le 6 mars, les insurgés envoient un message radio « Aux ouvriers du monde entier », proclamant : « Nous sommes partisans du pouvoir des soviets, non des partis. Nous sommes pour l'élection libre de représentants des masses travailleuses. Les soviets fantoches manipulés par le Parti communiste ont toujours été sourds à nos besoins et à nos revendications ; nous n'avons reçu qu'une réponse : la mitraille. »

Le 7 mars, le premier assaut est un échec. Encadrés par des troupes spéciales de la Tcheka, les soldats de l'Armée rouge doivent attaquer sur des kilomètres de glace, sous les obus et la mitraille. La glace cassée par les obus, des grappes entières de soldats périssent noyés dans l'eau glacée. Des régiments s'affolent et rompent les rangs. Des soldats commencent à passer aux insurgés, d'autres refusent d'avancer, malgré les menaces des canonnières à l'arrière qui ont ordre de tirer sur les hésitants. Certains veulent envoyer une délégation à Kronstadt pour connaître les demandes des insurgés.

■ Bourrage de crane bolchevik

Le 8 mars, pas de combat : il faut remplacer certaines troupes d'assaut jugées peu fiables. Au même moment s'ouvre le X^e congrès du Parti bolchevik à Moscou.

Pour contrer sa propagande, les insurgés font publier dans l'Izvestia de Kronstadt « Pourquoi nous combattons » : « Après avoir mené à bien la révolution d'Octobre, la classe ouvrière espérait avoir réalisé son émancipation. Mais il en résulta un



cutions de masse, le bain de sang, surpassant même les généraux tsaristes. (...) Les choses n'ont pas cessé de se préciser et aujourd'hui, il est clair que le parti communiste russe n'est pas le défenseur des travailleurs qu'il prétend être. Les intérêts des travailleurs lui sont étrangers. S'étant emparé du pouvoir, il n'a plus qu'une seule crainte : le perdre et c'est pourquoi il croit que tous les moyens lui sont bons : calomnie, violence, fourberie, assassinat, vengeance sur la famille des rebelles. (...) Le bouleversement actuel offre enfin aux travailleurs l'occasion d'élire des soviets libres qui fonctionneront en dehors de toute pression partisane et de refondre les syndicats bureaucratisés en associations libres d'ouvriers, de paysans et de travailleurs intellectuels. »

■ **La journée sanglante**

10 mars : nouvelle attaque repoussée. Importantes pertes pour l'Armée rouge.

Les jours suivants, petit à petit, l'infériorité numérique des insurgés et leur isolement favorisent l'avancée de l'Armée rouge.

La nuit du 16 au 17 mars, plus de cent meneurs de l'insurrection sont arrêtés, 74 sont publiquement abattus. Le 17, c'est l'assaut final. Après dix jours de résistance, la révolte de Kronstadt est finalement écrasée par l'Armée rouge.

Les équipages du Petropavlovsk et du Sébastopol combattent jusqu'au dernier, comme les cadets de l'école

asservissement encore plus profond de la personne humaine. Les usurpateurs communistes s'emparèrent du pouvoir policier et gendarmesque de la monarchie et, au lieu d'accorder la liberté au peuple, lui inspirèrent la crainte constante de tomber entre les mains de la Tcheka, dont les salles de torture dépassent en horreur celles de l'administration gendarmesque du régime tsariste. Les baïonnettes, les balles, les ordres grossiers des opritchniki de la Tcheka, voilà ce que ces années de souffrance et de lutte ont valu au travailleur de Russie sovié-

tique. (...) Mais il y a plus infâme et plus criminel, la servitude morale que les communistes ont inaugurée : ils se sont emparés du monde intérieur des travailleurs pour les contraindre à penser en termes communistes. Avec l'aide des syndicats bureaucratisés, ils enchaînent les travailleurs à leur poste, de sorte que le travail n'est plus une joie mais une nouvelle forme d'esclavage. Aux protestations des paysans, qui s'expriment par des soulèvements spontanés, et des ouvriers que leurs conditions de vie poussent à la grève, ils répondent par les exé-

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste* C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.





de mécanique, du détachement de torpilles et de l'unité des communications. Un communiqué statistique du pouvoir déclare que 6 528 rebelles ont été arrêtés, 2 168 exécutés, 1 955 condamnés au travail obligatoire, et 1 272 libérés. Les familles des rebelles sont déportées en Sibérie, considérée comme « seule région appropriée » pour elles. Les pertes bolcheviques sont estimées à plus de 10 000 morts.

Après l'écrasement de la révolte, 4 836 marins de Kronstadt sont arrêtés et transférés en Crimée ou dans le Caucase. Lénine ordonne vite qu'ils soient envoyés dans des camps de travail forcé.

8000 soldats et civils s'échappent vers la Finlande en marchant sur la glace. Un an après les faits, Moscou annonce une amnistie pour les « coupables ». Certains des réfugiés

en Finlande y croient. À peine rentrés, ils sont expédiés dans des camps de travail, les futurs « goulags ».

À l'instar des communalistes de la Commune de Paris, cinquante ans plus tôt, ils voulaient la liberté, l'égalité, la fraternité. Pour eux aussi, ces mots avaient un sens et pouvaient, devaient, devenir réalité.

Et à l'instar des communalistes cinquante ans plus tôt, ils n'ont trouvé que la mort, les prisons, les camps, l'exil... La répression a toujours les mêmes outils, les mêmes visages.

Les libertaires, les communistes anti-autoritaires, les socialistes révolutionnaires, les anarcho-syndicalistes, les anarchistes, peuvent se targuer d'une chose ; de gauche à droite et de droite à gauche, ils font l'unanimité contre eux.

C'est la canaille ! Eh bien j'en suis ! ●

Yves Bernard, ETPRECI 75

Biblio

Quelques écrits sur Kronstadt :

- Ida Mett, *La Commune de Kronstadt, crépuscule sanglant des soviets*, éd. Spartacus, 1977.
- Rudolf Roker : www.antimythes.fr, en bas de page > À propos de certaines phases historiques remarquables > *la Commune de Kronstadt*.
- Alexander Berkman, *La rébellion de Kronstadt 1921*, éd. La Digitale, 2007.
- Nestor Makhno, *Mémoires et écrits*, éd. Ivrea, 2009.
- Emma Goldman, *Vivre ma vie – Une anarchiste au temps des révolutions*, éd. L'échappée, 2018.

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleur-euses s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-un.es. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !



8 mars
et tout
le temps

Les gentilles petites filles
vont au paradis...
Les autres,
là où elles veulent !